Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Crédit feu vert cofidis

Par Dav79

BONJOUR

SUITE À DES RÉPARATIONS CHEZ FEU VERT, J'AI PAYÉ EN 4 FOIS
FEU VERT NE M'A PAS DIT QUE C'ÉTAIT UN CRÉDIT COFIDIS
EN 2020

EN AVRIL 2020, APRÈS REMBOURSEMENT EN 4 FOIS, COFIDIS M'A PROPOSÉ 2000 EUROS DE RÉSERVE D'ARGENT

A TORD J'AI UTILISÉ CET ARGENT

CEPENDANT FEU VERT À FAIT DE FAUSSES DÉCLARATIONS SUR MES REVENUS EN 2020 POUR M'ACCORDER LE PAIEMENT EN QUATRE
FOIS

ILS ONT DECLARE QUE JE GAGNAI 1800 EUROS
OR JE SUIS AU CHÔMAGE ET E PERCEVAIS QUE 900 EUROS

COFIDIS M'A ÉGALEMENT ACCORDÉ LE CRÉDIT SANS REGARDER MA SOLVABILITÉ

PUIS JE PORTER PLAINTE ETOU FAIRE UN RECOURS SVP

MERCI POUR VOTRE RÉPONSE

Par osram

Bonjour,

Vous ont ils mis un couteau sous la gorge pour accepter cette offre ?

Vous avez dépensé cet argent, vous devez bien entendu le rembourser.

Ne rejetez pas vos fautes sur les autres, ASSUMEZ QUE DIABLE !!!

Par ESP

Bonjour
Pour en avoir une idée précise, renseignez vous sur l'aide juridictionnelle et prenez un avocat...